

Gemengerot / Conseil Communal

Séance publique du 24 avril 2024

Présent(e)s : M. Rasqué, bourgmestre, Mme Glodé, échevine et M. Müller, échevin ;
Mme Camusel, conseillère, M. Aguilera, M. Kolbet, M. Gereke et M. Schmit, conseillers ;

Mme Kaspar, secrétaire

Absent(e) / excusé(e) : M. Reckel

Votant par procuration : //

Le conseil communal décide :

1. Présentation de la « Maison de l'eau »
Présentation de la maison de l'eau par Madame Patrice Verscheure, Messieurs Pierre Jaques et Dan Petry
2. Unanimentement que tout habitant de la commune d'Ell, en possession d'une « Night Card Ell », pourra utiliser gratuitement le service « Nightrider ». La « Night Card Ell » est un titre de transport personnel et sera délivrée par l'administration communale. Ell porte un numéro courant, ainsi que le nom de l'utilisateur. Sa validité sera d'une année à partir de sa date d'émission.
Pour profiter gratuitement du service « Nightrider », le détenteur de la « Night Card Ell » devra obligatoirement, soit prendre son départ dans la commune d'Ell, soit déterminer la commune d'Ell comme lieu de destination.
Le prix de vente de la « Night Card Ell » est fixé comme suit :
25 €/an pour les utilisateurs âgés jusqu'à 25 ans inclus ;
50 €/an pour les utilisateurs âgés de 26 ans et plus
3. Unanimentement d'allouer une subvention spéciale pour les frais engendrés suite à l'établissement d'un plan d'engrais et d'épandage, au montant de 150,00 € à M. Claude Crochet
4. Unanimentement d'allouer un don de 1.000,00 € à l'association « Télémie »
5. Unanimentement d'approuver le titre de recette présenté en cette séance